



PEINTRE

Joignez une équipe dynamique et en pleine croissance

La Commission scolaire de Montréal recherche d'un peintre en bâtiment pour se joindre à l'équipe du Service des ressources matérielles.

Description et principales tâches

La ou le peintre effectue des travaux de peinture, de vernissage, de teinture et d'autres travaux analogues, sur les surfaces extérieures ou intérieures des bâtiments, sur des charpentes métalliques et sur des pièces d'ameublement.

- Effectue les travaux reliés à la réparation et à la préparation des surfaces à peindre et peut effectuer le remplissage des joints de planches murales ainsi que la réparation de fissures sur le plâtre
- Assure le nettoyage et l'entretien des instruments et des outils qu'elle utilise.
- Dresse ou fait dresser les échafaudages nécessaires à l'exécution de son travail.

Qualifications

Une des deux options suivantes :

1. Détenir un certificat de compétence-compagnon : peintre de la Commission de la Construction du Québec (CCQ).
2. Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en peinture en bâtiment ET posséder trois années d'expérience comme peintre en bâtiment.

Avantages sociaux

- Deux (2) semaines de congés à la période des fêtes en plus des vacances annuelles
- Un certain nombre de journées de maladie
- Assurances et autres
- Régime de retraite intéressant

Rémunération et conditions de travail

Le salaire est de 23,59\$ de l'heure.

(Selon la convention collective en vigueur, le salaire horaire est de 21,44 auquel l'employeur ajoute une prime de 10% au salaire horaire pour un total de 23,59\$ de l'heure)

Conditions de travail

- Horaire de travail : 7 h à 15 h 15 du lundi au vendredi
- Nombre d'heures/semaine : 38,75



**Commission
scolaire
de Montréal**

Lieu de travail :

La personne retenue sera appelée à se déplacer dans les établissements scolaires et administratifs sur l'ensemble du territoire de la CSDM.

Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit faire parvenir les documents suivants :

- Curriculum vitae
- Copie du certificat de compétence et/ou diplôme d'études professionnelles en peinture du bâtiment.

Faire parvenir vos documents par courriel à l'adresse : srm-recrutement@csdm.qc.ca

DATE LIMITE POUR POSTULER: 7 mars 2020

La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Cependant, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel de la CSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel de la CSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'état.](#)

Pour en savoir davantage sur la CSDM, consulter les sections [La CSDM](#) et [milieux de vie](#) de notre site Web.